



Vendredi  
03  
mars  
18h30/21h

# La forêt cévenole, évolution des usages et perspectives de gestion

10<sup>ème</sup> édition du forum cantonal  
initié par Geneviève Blanc  
conseillère départementale du canton Alès 1  
vice-présidente déléguée à l'environnement  
et à la prévention des risques

**anduze**  
Salle Ugolin / Rue Pélico  
entrée face au parking du Gardon



# La forêt cévenole, évolution des usages et perspectives de gestion

Geneviève Blanc remercie tout d'abord la Mairie d'Anduze pour la salle et le prêt de la sono ainsi que l'équipe qui l'accompagne sur ce forum. Elle souhaite la bienvenue à tous pour ce 10<sup>ème</sup> forum cantonal qui fait suite à 9 autres qui ont porté sur : les déplacements doux, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées et des personnes handicapées, les énergies, les énergies locales, les coopératives, la réforme territoriale, la culture, l'eau ...

Geneviève Blanc rappelle que certains forums font émerger des idées/projets. Certaines sont peut-être susceptibles de tracer des perspectives comme par exemple, la Centrale photovoltaïque de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille.

Aujourd'hui, pourquoi ce forum sur la Forêt cévenole alors que les communes du canton n'ont que très peu de forêt ?

- Tous les habitants pratiquent la forêt cévenole d'une manière ou d'une autre
- La forêt cévenole fait aujourd'hui l'objet de nombreux débats.

Notamment l'exploitation forestière en lien avec la centrale de Gardanne qui produit de l'énergie à partir de bois dont une partie vient des Cévennes. Cette opération donne lieu à des positions divergentes. Les débats autour d'EON amènent à s'interroger plus globalement sur la gestion de la forêt cévenole.

La forêt fait partie de notre paysage alors que nous sommes peu sensibilisés.

La forêt est un lieu de biodiversité, et elle a plusieurs fonctions :

- espace de loisirs – sentiers de cueillette, de chasse ... -
- ressource agricole – châtaignes, troupeaux -
- ressource énergétique dans une région où l'on a l'habitude de se chauffer au bois
- lutte contre l'érosion et le changement climatique

Chacun de nous a des certitudes et une approche singulière de la forêt, en fonction de ses activités, en fonction de son statut de propriétaire, chasseur, promeneur ou encore scientifique, en fonction de ce qu'il y recherche et même des souvenirs qu'il en a.

En tant que Vice-présidente Déléguée à l'Environnement et aux risques, Geneviève Blanc a l'occasion de rencontrer un grand nombre d'acteurs de la forêt et d'échanger avec eux, ce qui est très enrichissant.

Ces constats et ces rencontres l'ont amenée à organiser ce moment d'échanges autour de la forêt et des problématiques qu'elle pose, en invitant des représentants de la forêt privée, des personnes engagées pour la sauvegarde de la forêt, un syndicat mixte, des associations d'éducation à l'environnement ... tous acteurs de la forêt, ici pour apporter leur point de vue et expliquer les actions qu'ils y mènent.

L'idée de ces forums est aussi et surtout d'avoir un échange avec le public à partir des différentes interventions, de répondre à certaines de ses interrogations, de lui permettre de se faire sa propre idée sur ces questions.

Le Conseil départemental, lui aussi, est impliqué à plusieurs niveaux : gestion des risques, préservation et valorisation d'espaces naturels dont certains en tant que propriétaire.

## **Pour le Département, la gestion de la forêt relève de la politique de l'environnement et de celle de la prévention des risques incendies.**

Grâce entre autres à des crédits issus de la taxe d'aménagement, le Département met en œuvre sa politique en partenariat avec les Syndicats Mixtes de l'environnement (au nombre de 7 avec le Galeizon ici présent) pour :

- la préservation et la valorisation des espaces naturels sensibles ainsi que l'amélioration de la connaissance de la biodiversité (inventaires),
- l'ouverture au public et la découverte des sites,
- le développement des activités de pleine nature,
- l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- la prévention des incendies de forêt.

La politique de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) est encadrée par un schéma départemental que nous venons d'actualiser. Ce schéma sera proposé à la validation de l'Assemblée Départementale en juillet.

Le Département a la possibilité de créer des zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles, en relation avec les communes concernées. Soit c'est le département qui achète, soit il aide la commune à acheter, ou encore un syndicat de bassin comme le SMAGE à Saint-Christol lez Alès pour créer ou conforter une rive du Gardon qui sert de zone d'expansion de crue.

Le Département, lui, est propriétaire de 4 200 ha d'ENSD qui se trouvent globalement dans le massif et les gorges de la Cèze, le massif et les gorges du Gardon, la Camargue et Causse-Cévennes.

Ces espaces sont gérés en régie ou par un partenariat avec les syndicats mixtes de l'environnement, qui organisent avec les utilisateurs locaux les activités traditionnelles de chasse, agriculture/élevage (convention de pâturage, exploitation forestière) et l'accueil du public. La sensibilisation à l'environnement est une des fonctions de ces espaces, elle consiste à ce que les personnes utilisent et s'approprient ces espaces tout en préservant l'environnement.

Au niveau départemental, ce qui est structurant ce sont les 3 500 kms de sentiers et des sites d'intérêt départemental avec de l'escalade, parapente, course d'orientation.... Depuis 2008, ces Espaces, Sites et Itinéraires sont labellisés Gard pleine nature pour un tourisme durable et des sports éco-responsables respectueux des espaces naturels.

Aujourd'hui, la plupart des communautés de communes du Gard et 8 comités départementaux d'activités de pleine nature s'inscrivent dans cette démarche (randonnées, escalade, parapente, canoë-kayak...) ainsi que de nombreuses manifestations sportives appuyées par le Département (challenge des trails...).

Les « Escapades nature » contribuent également à la sensibilisation à l'environnement et aux risques naturels. Ces animations sont assurées par le Département, par ses gestionnaires et surtout par le milieu associatif : MNE/RENE 30.

Le Département a un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) et un Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) qui englobe depuis les sentiers, les

activités sportives et le partenariat, pour la promotion, avec l'Agence de Développement et de Réserve Touristiques (ADRT). Geneviève Blanc préside la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) chargée du dialogue et de la coordination de ces plans et des activités qui en découlent.

## Fôret de Méjannes le Clap

**En matière de gestion forestière**, le Département assure la gestion d'environ 2 800 ha sur l'ENSD du massif et des gorges de la Cèze. Cette forêt est composée à 83 % de milieux forestiers très fermés et 17 % de milieux ouverts sous forme de landes arborées.

Sur ce site de Méjannes le Clap, il a été décidé (en 1995) de confier à l'ONF les opérations de mise en valeur et de protection de cet ENSD. Un plan d'aménagement forestier (PAF) de ce massif a été élaboré.

Ce plan prend en compte la foresterie, la gestion du gibier, le pastoralisme, l'arboriculture, la sylviculture, et l'accueil du public.

La gestion actuelle de l'ENSD du massif et des gorges de la Cèze est pour le Département une source de dépenses mais aussi de recettes et elle fait partie de la vie économique et sociale locale (entreprises prestataires réalisant les travaux, entreprises de ventes de bois de chauffage, éleveurs ovins...).

### Prévention des incendies de forêt

Dans le cadre du Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies (2012-2018), le Département intervient au sein du partenariat (DDTM, SDIS, ONF et CD 30). Il assure une mission d'appui technique, auprès de l'ensemble des EPCI à compétence DFCI pour :

- des programmes de travaux de normalisation et d'entretien des pistes DFCI (servitudes, travaux de génie civil et débroussaillage),
- le financement, aux côtés de l'Europe ou non, de l'entretien des pistes et points d'eau.

Au titre de la surveillance des massifs forestiers le plan « DANGEL » est mis en œuvre par un équipage de pompiers et forestiers et cofinancé (Département, État et ONF) pour assurer la surveillance mais aussi l'intervention sur feux naissants : véhicules équipés pour effectuer une première intervention.

Le Département soutient aussi le syndicat des propriétaires sylviculteurs pour l'ensemble des actions qu'il conduit au titre de la gestion sylvicole et de la sensibilisation des propriétaires forestiers. Il participe aux tables rondes de la forêt gardoise.

### Jeanine BOURRELY - Présidente du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF-LR)

Le CRPF est un établissement public créé il y a 50 ans dans toutes les régions de France par Edgard Pisani. Cet établissement public a la spécificité d'être uniquement géré par les propriétaires forestiers. Le but de l'établissement est d'aider les propriétaires à gérer correctement leurs forêts, pour les former et les informer, et leur donner les bons outils de gestion.

Dans la région Languedoc Roussillon il y a 130 000 propriétaires forestiers sur 1 million 250 mille hectares. On est donc sûr d'une chose, c'est que jamais personne ne fait la même chose en même temps ! La forêt est comme nous, elle naît, elle vie, elle meurt, elle se renouvelle. Les arbres sont comme nous, ils sont conviviaux entre-eux (mélange des espèces). Le premier outil n'est pas la

tronçonneuse mais le regard de l'homme pour comprendre pourquoi cet arbre a poussé là, pour voir ce que l'on peut faire demain pour que la forêt continue à bien pousser et à jouer tous ses rôles. Parler de la forêt n'est jamais simple car elle répond à des besoins différents y compris économiques car sans cela, il n'y a pas d'écologie, de social etc.

En Cévennes, nous n'avons plus la mémoire des coupes car il n'y a pas vraiment de mémoire forestière sur notre territoire. Quand on regarde les photos des Cévennes au début du siècle dernier, les collines étaient nues. Depuis, une forêt un peu anarchique s'est développée. Aujourd'hui, la forêt doit jouer son rôle par rapport à l'eau, aux épisodes cévenols ... en plus d'une fonction économique et de loisirs.

### **Francis MATHIEU – Président du syndicat des propriétaires forestiers**

---

250 000 hectares de forêt dans le Gard. La moitié du département est boisée (100 000 hectares pour les Cévennes soit 70 à 75 % du territoire).

En Cévennes on rencontre le châtaigner, 40 000 hectares environ, le pin maritime, 30 000 hectares à peu près, le hêtre, les chênes vert et blanc. Sur l'Aigoual on trouve du sapin et des reboisements récents en cèdre, meurisier, érable sycomore. On trouve aussi des bois en bord de rivière tels que : acacias, peuplier etc.

Dans le Gard, il y a 43 000 propriétaires forestiers : 6 000 propriétaires de 4 à 5 hectares, dont 500 sont adhérents au syndicat. Ils ont un rôle de représentation, de proposition pour améliorer les forêts et un rôle de communication. Contrairement à ce que l'on peut penser, les exploitants ne sont pas forcément dans une logique de production et de rentabilité. Le syndicat agit avec les propriétaires pour les aider à réfléchir à ce qu'ils souhaitent mettre en place, et avoir une vision à long terme ce qui est indispensable avec la forêt.

La forêt a trois rôles principaux : l'environnement, la prévention des inondations, le stockage du carbone (épuration de l'air), la biodiversité.

Elle a un rôle économique avec des industries, des artisans, des bucherons, des débardeurs ... Tout cela fait vivre des familles. C'est aussi un lieu de détente et de loisir, de ressourcement. C'est également un lieu de produits médicinaux notamment pour ce qui concerne les pins mais aussi de nombreuses autres essences.

### **Stéphanie GUINET – MNE RENE 30**

---

La MNE RENE 30 est un réseau qui regroupe une cinquantaine de structures sur le département qui ont pour la plupart des missions de protection de la nature, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour l'ensemble des publics.

Dans ces 50 structures on compte une majorité d'associations mais aussi des syndicats, dont le syndicat des vallées cévenoles, des collectivités et d'autres partenaires. En partenariat avec le Département du Gard et d'autres acteurs publics, la MNE propose des programmes de sensibilisation et d'animations autour de l'environnement.

Regroupées dans une brochure, 160 sorties / escapades sont proposées pour tous. Ce sont des sorties gratuites car financées par le Département, sur le terrain. Elles sont conduites principalement sur des espaces naturels sensibles par des éducateurs à l'environnement, des accompagnateurs de moyenne montagne, des techniciens de collectivités.

Le programme 2017 qui va prochainement sortir comprend un axe sur la forêt. Depuis deux ans en effet, 40 sorties sur les 160 ont une thématique sur le sujet de la forêt dans différents endroits : garrigue, Causses, autour des villes.

La plupart des sorties proposées s'appellent « Regard sur la forêt ». La forêt est ici partagée en tant que patrimoine local, culturel, historique.

### Quelques exemples :

Vézénobres ; « Promenons nous dans les bois » à Sauvage qui est une sortie pour les familles avec un jeu de pistes et de découvertes ; « Regard sur la forêt » à Anduze et Tornac (découverte de la garrigue au départ du château de Tornac).

L'idée de ces sorties est de sensibiliser tous les publics pour mieux protéger la forêt.

L'ensemble des informations est à retrouver dans le fascicule et sur le site internet ou directement auprès des associations.

### **Pierre BUCHBERGER – SOS Forêt Cévennes**

---

SOS Forêt Cévennes est née suite à SOS Forêt Sud, elle-même issue de SOS France née en 2011 à la suite du Grenelle de l'Environnement lorsque la forêt française a été déclarée sous valorisée, sous exploitée. En 2013 un document émanant de EON déclarait les Cévennes et les Alpes de Haute-Provence zone d'approvisionnement prioritaire pour fournir en bois la centrale de Gardanne (abandon du charbon pour le bois). Il était question d'une consommation annuelle de 850 000 tonnes de biomasse. Simultanément, dans les montagnes on a pu observer des coupes rases de plus en plus importantes.

Au vu de la quantité de bois qui part à Gardanne ou à Tarascon, des chaudières qui se mettent en place localement, la consommation de bois a beaucoup augmenté. SOS Forêt Cévennes a donc organisé des réunions et montré des photos de ce qui se passait sur le terrain.

Des images récentes de coupes sont projetées. Pour le collectif, celles-ci se multiplient de façon quasi invisible. En Cévennes en effet, le paysage présente des vallées sans vue qui masquent ces coupes rases. Pour les propriétaires privés, couper des parcelles rapporte financièrement mais pour ce qui concerne le reboisement, cela ne se fait pas la plupart du temps car cela est cher. Ces coupes posent des problèmes de ruissellement en laissant la terre à nue. Les pluies cévenoles drainent avec elles les minéraux, appauvrissant les sols. Les châtaigniers sont remplacés par des pins ce qui ne favorise pas la production d'humus. Le pays est en train de perdre sa chair et s'amaigrit année après année.

Les forestiers vont devoir aider les sols à se reconstituer de la même façon que le font les agriculteurs bio avec leurs sols. Le travail est fait de telle façon (déchiquetage) que le bois part en bois énergie et non en bois d'œuvre.

Le problème vient également du fait que certains propriétaires sont étrangers aux Cévennes. Ne vivant pas là, ils ne maîtrisent pas les coupes effectuées en dépit du bon sens car ils ne connaissent pas les techniques, et n'ont pas le souci de préserver l'environnement, et considèrent seulement le rapport que cela représente. C'est un manque de vision de la forêt.

### **Émilie BRES – Directrice du syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (Syndicat du Galeizon)**

---

A l'origine, le syndicat comprenait 5 communes de Cendras à Saint-Martin de Boubaux en Lozère. Au départ, c'est le Parc National des Cévennes qui avait demandé aux élus de s'interroger sur le devenir de leur territoire afin qu'ils puissent réfléchir ensemble sur un projet de territoire. Le syndicat est né de ces réflexions élus / population pour faire vivre le projet de développement durable de territoire. Sur la question de l'exploitation industrielle de la forêt, le syndicat a participé à une réunion en 2013 au Vigan avec des interrogations sur le sens de la démarche du projet présenté par EON et quelles conséquences pour le territoire.

La mission du syndicat est de développer mais aussi protéger le territoire. Rapidement, la question s'est posée face à EON mais aussi face à d'autres industriels qui travaillent dans le bois, face également à la volonté de l'État de valoriser la forêt excédentaire par rapport aux prélèvements : Lutter contre ou faire avec ? Quelle position adopter ? Comment accompagner le territoire sachant qu'il y a un risque incendie important et que la population ne veut plus des pins maritimes envahisseurs des Cévennes ?

En réponse, le syndicat avec l'ADEME et l'École des Mines d'Alès a mis en place plusieurs actions.

- Une thèse sur l'étude des tanins du châtaigner est en cours. Le syndicat rappelle qu'il ne s'agit pas à ce stade d'un projet industriel. Il s'agit ici d'anticiper le phénomène EON.

La question du tanin a soulevé beaucoup de questions en Cévennes car les coupes des châtaigniers pour extraire le tanin ont été mal vécues. Toutefois, le syndicat est parti du principe que l'état très dégradé du châtaignier lié à un abandon, au réchauffement climatique ... le permettait.

Par ailleurs, le tanin de châtaignier a de nombreuses propriétés et peut être utilisé comme résine époxyne (retardant) dans l'aviation, la marine, la menuiserie mais aussi dans la pharmaceutique. Le syndicat a jugé qu'il était opportun de développer ces nouvelles filières en accompagnant notamment cette thèse.

L'objectif du syndicat est aussi de faire en sorte que la valeur ajoutée de l'extraction du tanin par exemple, soit produite sur le territoire afin que l'exploitation ne soit pas externalisée et puisse profiter au territoire. Il s'agit aussi pour le Syndicat de convaincre les communes qui ont des propriétés forestières à les gérer durablement comme le fait Cendras.

- La commune de Cendras a installé des chaudières à bois dans ses bâtiments communaux pour gérer durablement sa forêt communale avec une dimension sociale puisqu'elle fait travailler une association d'insertion locale pour l'entretien.

La commune va plus loin avec un projet de création d'une maison pour les professionnels de santé qui sera construite avec du pin maritime de la forêt communale. Cela démontrera comment on peut valoriser un bois qui n'a pas une bonne image dans les Cévennes et en faire du bois d'œuvre.

Il y a quelques années, le Pays Cévennes avait lancé une charte forestière. Dans ce cadre, une étude avait été menée sur le pin pour lui permettre d'avoir des propriétés comparables au bois exotique (une technique consistant à enlever l'eau du bois le rend dur et imputrescible - bois rectifié). Depuis, cette charte est en suspens. Pourtant, il apparaît que le pin maritime des Cévennes a des propriétés plus importantes que celui des Landes car il pousse plus lentement dans notre région ce qui lui donne une meilleure résistance.

Au niveau de la vallée du Galeizon, le syndicat souhaite cartographier tous les enjeux environnementaux liés à la forêt pour

- accompagner les propriétaires pour une meilleure gestion au niveau de l'exploitation
- cibler et prioriser les interventions des différents acteurs du bois
- éviter des coupes « opportunistes » liées à un manque de réflexion en amont

Le syndicat convient que le constat est alarmant (photos des coupes rases) mais il faut aussi faire face à la prolifération des résineux et avoir la volonté de gérer durablement la forêt.

Pour agir il faut sensibiliser et, en même temps, accepter l'évolution du paysage. Pour cela, le CRPF comme d'autres acteurs jouent un rôle important afin que l'ensemble des acteurs y trouve son compte.

# Conclusions & Perspectives

Ce forum a permis de recueillir les positionnements de différents acteurs concernés par un sujet sensible en ce moment en Cévennes. Les contributions des uns et des autres ont été positives et pertinentes.

## Parmi les réflexions / questions :

- Le châtaigner, arbre emblématique des Cévennes, qui souffre de
  - maladies
  - déprise agricole
  - changement climatiquerelève-t-il du passé ? Une poursuite partielle serait-elle envisageable dans le cadre de vergers entretenus ?
- A la question : « Quelles seraient les conditions pour exploiter la forêt cévenole de façon durable ? », les réponses sont diverses mais convergent vers l'idée que c'est en même temps une question de proportions d'exploitation et de projet pour la forêt.
- Proposition d'instaurer un système compensatoire pour les coupes rases qui provoquent des ruissellements excessifs.

## En guise de perspectives, des pistes à exploiter :

- A l'instar du syndicat du Galeizon, des réflexions sont à avoir sur l'usage du pin maritime.
- Des interventions dans le cadre de Pôle Emploi seraient à développer (le CRPF en fait déjà) pour de futurs porteurs de projet pour faire découvrir d'anciens métiers qui demandent à être revisités et qui utilisent des matériaux locaux. Des interventions dans les lycées au moment du choix des orientations pour les jeunes qui se cherchent et ont du mal à trouver leur voie.
- Proposition de création de filières et circuits courts « bois » : meubles, projets artistiques et culturels (initier les enfants au Land Art), culinaires (découverte des plantes aromatiques)
- Les communes ont un rôle à jouer pour aider à trouver des solutions pour les forêts. Leur connaissance des propriétaires est un atout pour les sensibiliser à une gestion durable de leur forêt. Le Département qui est en lien avec les communes pourrait peut être contribuer à mobiliser les maires sur cette question. Des communautés de communes s'emparent aussi de ces questions et élaborent des plans de massifs. Il existe une fédération nationale des communes forestières au sein de laquelle les communes peuvent se fédérer.
- Proposition de création de groupement d'utilisateurs de bois de chauffage qui s'adresseraient directement à des producteurs locaux pour avoir de meilleurs prix.



- Les conditions nécessaires pour une exploitation durable de la forêt pourraient amener à une approche plus large qui consisterait à faire pour la forêt la même démarche que ce qui a été fait pour l'agriculture bio et l'aide à l'installation :
  - Cahier des charges pour une foresterie écologique
  - Aide aux jeunes : les propriétaires volontaires pourraient mettre à disposition de jeunes leur terrain pour de la foresterie (comme ce qui se fait avec certains agriculteurs)
  - Revenir à des méthodes de travail plus traditionnelles qui favorisent la régénération des forêts et évitent l'érosion des sols
  
- Le syndicat des propriétaires forestiers travaille actuellement à la mise en place d'une charte forestière (charte des bonnes pratiques) avec le Parc National des Cévennes et les exploitants forestiers.
  
- Pour conforter les évolutions positives, il y a un besoin de diffuser les expérimentations et les bonnes pratiques, qu'elles relèvent de particuliers, de communes ou de syndicats.
  
- Sorties prévues en forêt dans le cadre d'« Escapades nature » (dates à consulter sur le site de la MNE RENE 30).
  
- Ateliers du Parc National des Cévennes (programme en pj).

## Liens à visiter...

Conseil départemental du Gard

[www.gard.fr](http://www.gard.fr)

CRPF Languedoc-Roussillon

[www.crfp-lr.com](http://www.crfp-lr.com)

Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Gard

<http://foretgardoise.free.fr/>

SOS Forêt Cévennes

[www.sosforetcevennes.org](http://www.sosforetcevennes.org)

MNE RENE 30

<http://mne-rene30.org/>

Syndicat mixte des Hautes Vallées Cévenoles

[www.valleedugaleizon.fr](http://www.valleedugaleizon.fr)

Parc national des Cévennes

[www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

# la presse en parle...

midilibre.fr

lundi 6 mars 2017

## Anduze Un forum pour partager ses idées sur la gestion de la forêt

Espace de loisir comme source de d'énergie, tous les enjeux ont été évoqués.

**P**romeneurs, randonneurs, habitants, élus, professionnels de la forêt et du tourisme, ou encore chasseurs, tous sont concernés par la forêt. C'est à leur intention que, vendredi dernier, Geneviève Blanc, conseillère départementale, vice-présidente à l'environnement et prévention des risques, a initié la 10<sup>e</sup> édition du forum cantonal. Dans son discours d'accueil, elle a rappelé le rôle de la forêt, à la fois lieu de loisirs, mais aussi créatrice de ressources agricoles et énergétiques et encore élément important de lutte contre l'érosion des sols.

Elle a ensuite laissé la place aux différents intervenants. Après avoir énoncé que 130 000 propriétaires fonciers se partageaient 1 250 000 hectares dans la région, Jeanmine Bourrely du CNPF a invité chacun à porter un nouveau regard sur la forêt qui naît, vit et meurt, comme nous-



■ Le public, nombreux, a répondu à l'invitation de M<sup>me</sup> Blanc.

mêmes. Francis Matthieu, président du syndicat des propriétaires forestiers du Gard, a rappelé que 75 % des forêts du Gard appartenaient à des propriétaires privés souvent détenteurs de petites surfaces. Pour les aider le syndicat leur propose des journées de vulgarisation, de formation, des stages ouverts à tous sur les thèmes de sylviculture, de la biodiversité ou de l'exploitation.

Stéphanie Guiné a ensuite présenté le programme d'escapades nature qui permet aux grands comme aux petits randonneurs de découvrir la nature, des Cévennes à la Camargue, des sorties grand public qui abordent les thèmes du patrimoine forestier ainsi que des risques d'incendie pour donner envie de protéger la forêt. La soirée a permis également à Emilie Bres, directrice du

syndicat mixte des Hautes Vallées cévenoles d'énumérer toutes les actions possibles pour la protection de ces espaces naturels sensibles. Tous s'accordent sur la fragilité de la forêt méditerranéenne plantée de châtaigniers, de pins maritimes, de chênes, d'épicéas, d'érables, acacias et peupliers et appellent à être vigilants face au risque incendie.

Le dernier intervenant, Pierre Bûche-Berger a parlé des coupes de plus en plus importantes qui se font dans les forêts cévenoles pour alimenter la centrale de Gardanne qui fonctionne au bois. Un contresens écologique qui est en train de déstructurer les filières locales et qui est d'autant plus insidieux qu'il est quasiment invisible.

Après les interventions, le public a été invité à s'exprimer et c'est autour du verre de l'amitié que la soirée s'est terminée.

# les ateliers du Parc National des Cévennes



Communiqué de presse

Le 27 février 2017

## Venez partager vos idées sur la forêt !

**Le Parc national organise, ce printemps, quatre ateliers ouverts à tous les usagers de la forêt, du propriétaire forestier au promeneur, pour croiser les visions, les attentes et les propositions de chacun sur « la forêt de notre territoire, aujourd'hui... et demain ? ». Une démarche participative pour construire l'avenir des paysages forestiers du Parc national des Cévennes.**

Propriétaires, randonneurs, habitants, élus, professionnels de la forêt, du tourisme, ou encore chasseurs, tous sont concernés par la forêt. Dans le cadre du projet CevAigoual\*\*, le Parc national propose à chacun de contribuer à une réflexion collective sur l'avenir des forêts du territoire.

Quatre ateliers sont organisés sur quatre secteurs du territoire. Certains de ces ateliers sont organisés en deux temps : il est dans ce cas souhaité que les participants soient bien présents aux deux rencontres.

- **Hautes Cévennes :**
  - o vendredi 24 mars, de 18h30 à 21h30, salle polyvalente de Chambon (30)
  - o jeudi 20 avril, de 18h30 à 21h30, salle polyvalente de Chambon (30)
- **Florac et les vallées cévenoles de Lozère :**
  - o mercredi 29 mars, de 18h30 à 21h30, salle polyvalente de St-Germain-de-Calberte (48)
  - o vendredi 21 avril, de 16h à 19h, salle polyvalente de Cassagnas (48)
- **Viganais-Aigoual**
  - o dates à préciser (cf. site du projet)
- **Galeizon – Pays Grand Combien**
  - o dates à préciser (cf. site du projet)

Pour en savoir plus et **s'inscrire aux ateliers** (participation gratuite mais **inscription obligatoire**), rendez-vous sur le site du projet : [www.dialter.fr/laforetsurvotreterritoire.htm](http://www.dialter.fr/laforetsurvotreterritoire.htm)

\*\*Le projet CevAigoual réunit un grand nombre de partenaires, dont le Parc national des Cévennes et est coordonné par le Centre régional de la forêt privée. Il est financé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.



Contact presse :  
Catherine DUBOIS  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 – Mob +33 (0)6 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac

